



N° de résolution
ou annotation

2016-05-108

Formules d'Affaires CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal, tenue le 3 mai 2016 à 19h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents les conseillers suivants : M. Rodrigue Morneau, M. Léo Plourde, M. Marcel Mainville, M. Alain Tremblay et M. Yves Thériault.

Étaient absents: M. Jocelyn Poirier, conseiller et Mme Lucie Gravel, mairesse.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h35.

En l'absence de Mme la mairesse, la séance est présidée par M. Plourde, maire suppléant.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
Lecture et adoption des procès-verbaux
- 3.1 Procès-verbal du 1^{er} mars;
- 3.2 Procès-verbal du 5 avril;
- 3.0 Correspondance;
- 4.0 Trésorerie:
- 5.1 Dépenses d'avril;
- 5.2 Cima+;
- 5.3 Groupement forestier coopératif Abitibi;
- 5.4 Cession et main levée;
- 5.5 Billet de banque: emprunt pour le camion des pompiers;
- 5.6 C.I.B Réinstallation de l'entité camping
- 5.0 Groupement forestier coopératif Abitibi;
- 6.0 Camping:
- 7.1 Soumissions pour les travaux électriques 29 à 31;
- 7.2 Occupation des terrains pour les saisonniers autonomes pour l'été 2016;
- 7.3 Modalités de déménagement;
- 7.4 Modalités de remboursement;
- 7.5 Entente de paiement;
- 7.0 Substitut signataire;
- 8.0 Toiture du centre communautaire;
- 9.0 Dépôt du rapport final de Cima Plus;
- 10.0 Rapport annuel d'activités en prévention des incendies;
- 11.0 Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires;
- 12.0 Comité d'embellissement;
- 13.0 Contrat de nivelage;
- 14.0 Étude pour la mise en commun/ Regroupement des services incendie;
- 14.1 Signature de la demande d'aide financière - Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux;
- 15.0 Chemins privés;
- 16.0 Formations et congrès;
- 18.1 Gestion financière municipale;
- 18.2 Congrès ADMQ;
- 17.0 Dévoilement de la Politique familiale municipale;
- 18.0 Taxes municipales;
- 19.0 Code d'éthique et de déontologie;
- 20.0 Transmission de documents électroniques;
- 21.0 Inscription aux prélèvements automatiques;
- 22.0 CCU;
- 23.0 Rapport des comités;



N° de résolution
ou annotation

- 24.0 Période de questions;
- 25.0 Sujets divers;
- 26.0 Levée de la séance.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016

ATTENDU QUE, lors de la séance du 5 avril dernier (résolution 2016-04-082) Mme la mairesse a demandé des corrections aux points 6.2 et 7.0 du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2016, en spécifiant qu'elle ne s'était pas abstenue, mais bien qu'elle était contre;

ATTENDU QUE la directrice générale a comparé les corrections demandées par Mme la mairesse et l'enregistrement numérique de la séance;

ATTENDU QUE l'enregistrement démontre l'exactitude du procès-verbal du 1^{er} mars avant les modifications demandées par Mme la mairesse ;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016 a été adopté de bonne foi par le conseil, avec les recommandations de Mme Gravel;

2016-05-109

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars, en le recorrigant avec les informations d'origine, soit aux points 6.2 et 7.0, que Mme la mairesse s'est abstenue de voter.

ET d'abroger la résolution 2016-04-082.

3.2 Procès-verbal de la séance du 5 avril 2016

M. Léo Plourde, maire suppléant, procède à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2016.

2016-05-110

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu d'adopter le procès-verbal, en corrigeant uniquement quelques erreurs d'orthographe, de même que l'année 2017 au lieu de 1017 au point 8.0.

4. Correspondance

M. Plourde fait un résumé de la correspondance pertinente pour les citoyens.

5. Trésorerie

5.1 Autorisation de procéder au paiement des dépenses d'avril

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

2016-05-111

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

- Liste des comptes à payer au montant de : 28 609,60 \$
- Liste des salaires (employés et élus) : 7 020,59 \$

Pour le camping municipal :

- Liste à payer au montant de : 1 946,17 \$



N° de résolution
ou annotation

2016-05-112

5.2 Cima +

ATTENDU le dépôt du rapport final par la firme Cima+, concernant l'état de l'installation électrique des terrains de camping au camping municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture finale au montant de 9 272,73 \$

5.3 Groupement forestier coopératif Abitibi

2016-05-113

Il est proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu d'autoriser le paiement de la facture de 7 546,46 \$ au Groupement forestier coopératif Abitibi, pour les travaux de mise en forme de chemin et d'élagage.

2016-05-114

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de 532.33 \$ au Groupement forestier coopératif Abitibi, pour la refacturation de la consultation publique dans les journaux.

5.4 Cession et main levée totale: Chemin Sauvageau

2016-05-115

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Yves Thériault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de 1 734,18 \$ à Me Yvon Chabot, notaire, pour la cession et main levée pour le chemin Sauvageau.

5.5 Billet de banque: emprunt pour le camion des pompiers

2016-05-116

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 2 221,83\$, pour rembourser les intérêts sur l'emprunt du camion des pompiers, à la Banque nationale.

5.6 C.I.B. réinstallation de l'entité camping

ATTENDU QU'il était plus simple, moins long et moins coûteux de procéder à la réinstallation de l'entité camping pour corriger les erreurs d'écritures comptables pour le début de l'année 2016 ;

2016-05-117

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu d'autoriser le paiement de la facture de la Corporation informatique de Bellechasse pour la réinstallation de l'entité camping, au coût de 75,00 plus taxes.

6. Groupement forestier coopératif Abitibi

2016-05-118

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu de mandater le maire suppléant, M. Léo Plourde, pour signer le plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT), avec le Groupement forestier Abitibi.

2016-05-119

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Yves Thériault et résolu de mandater le maire suppléant, M. Léo Plourde, pour signer



N° de résolution
ou annotation

l'entente de coupe de bois 2016-2017 avec le Groupement forestier Abitibi.

7. Camping

7.1 Soumissions pour les travaux électriques

ATTENDU QUE la municipalité doit interrompre l'électricité sur les terrains 29 à 31 du camping municipal;

ATTENDU les deux soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu, de confier le mandat d'interruption de l'électricité sur les terrains 29 à 31 du camping municipal, à Mario Roy électrique, au taux horaire de 88,00 \$, plus des frais de déplacement, taxes en sus.

7.2 Occupation des terrains pour les saisonniers autonomes pour l'été 2016

ATTENDU QUE la municipalité doit interrompre l'électricité sur les terrains 1 à 31 du camping municipal pour l'été 2016;

ATTENDU les campeurs ont le choix d'occuper leur terrain de 2015, sans service d'électricité, c'est-à-dire être énergétiquement autonome, sans avoir recours à une génératrice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'accorder un escompte de (75,00 \$) par campeur saisonnier demeurant sur les terrains 1 à 31, en compensation du service électrique non-offert pour l'été 2016.

7.3 Modalités de déménagement

ATTENDU QUE la municipalité doit interrompre l'électricité sur les terrains 1 à 31 du camping municipal pour l'été 2016;

ATTENDU QUE les campeurs ont notamment le choix d'être relocalisés sur un autre terrain ou de quitter le camping municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu, que les campeurs qui choisissent d'être relocalisés aient jusqu'au 30 mai prochain pour déménager leurs équipements.

ET que les campeurs qui choisissent de quitter le camping municipal aient jusqu'au 20 mai 2016, date d'ouverture officielle du camping, pour déménager tous leurs équipements.

7.4 Modalités de remboursement

ATTENDU QUE la municipalité doit interrompre l'électricité sur les terrains 1 à 31 du camping municipal pour l'été 2016;

ATTENDU QUE les campeurs ont notamment le choix de quitter le camping municipal et d'obtenir le remboursement complet des versements déjà effectués pour la saison 2016;

2016-05-120

2016-05-121

2016-05-122



N° de résolution
ou annotation

2016-05-124

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Yves Thériault et résolu à l'unanimité, que les campeurs qui choisissent de quitter puissent obtenir le remboursement immédiat de leurs acomptes sur réception de leur demande officielle par écrit.

7.5 Entente de paiement

ATTENDU la demande particulière d'un client du camping pour une entente de paiement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Yves Thériault et résolu à l'unanimité, d'accepter l'entente de paiement de ce client, conditionnellement au respect stricte de celle-ci, sous peine d'expulsion sans autre préavis.

8. Substitut signataire

ATTENDU QUE Mme la mairesse a signifié son absence au sein du conseil municipal pour la période du 6 avril au 30 juin 2016;

ATTENDU QUE certains contrats, conventions ou ententes devaient être signés par celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu d'autoriser M. Léo Plourde à signer tous les contrats, conventions et ententes au nom de la municipalité, en remplacement de Mme la mairesse.

9. Toiture du centre communautaire

Reporté.

10. Dépôt du rapport final de Cima Plus

La directrice générale dépose le rapport final de la firme Cima plus, portant sur l'état de l'installation électrique des terrains au camping municipal.

11. Rapport annuel d'activités en prévention des incendies

CONSIDÉRANT les modifications mineures demandées par le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rodrigue Morneau, appuyé par Yves Thériault et résolu d'adopter la dernière version du rapport annuel d'activités en prévention des incendies.

12. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires

La directrice générale dépose la déclaration d'intérêt pécuniaire de M. Marcel Mainville.

13. Comité d'embellissement

ATTENDU QUE la comptabilité du comité d'embellissement est maintenant intégrée à même celle de la municipalité;

2016-05-125

2016-05-126



N° de résolution
ou annotation

2016-05-127

ATTENDU QUE le comité d'embellissement a procédé au transfert de ses fonds dans un poste budgétaire de la municipalité;

ATTENDU la soumission pour les travaux de désherbage et d'entretien des aménagements paysagés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission d'Isabelle Lessard, au montant de 3 000 \$, payable en 6 versements mensuels de 500 \$.

2016-05-128

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité de commanditer 2 bacs à fleurs pour l'été 2016, au coût de 25,00 \$ chacun.

14. Contrat de nivelage

Reporté.

15. Étude pour la mise en commun/ Regroupement des services incendie

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a manifesté son intérêt à ce qu'une étude en matière de sécurité incendie soit réalisée;

ATTENDU QUE cette étude est limitée aux municipalités du secteur Sud de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QUE cette étude vise à identifier la taille idéale d'un service incendie pour ce secteur, les modes de gestion ainsi que de déterminer les avantages et inconvénients d'un ou des regroupements;

2016-05-129

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu, que la municipalité de Roquemaure accepte de participer à cette étude et qu'elle y contribue financièrement pour un montant maximum de 1 500\$.

16. Signature de la demande d'aide financière -Fond de mise en valeur des lots intra municipaux et programme d'aménagement durable des forêts

2016-05-130

Il est proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu de mandater M. Léo Plourde, maire suppléant, pour signer la demande d'aide financière pour les fonds de mise en valeur des lots intra municipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest et le programme d'aménagement durable des forêts.

17. Chemins privés

2016-05-131

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Yves Thériault et résolu de demander aux comités et association de chemins privés qui ont présenté une requête dans le cadre du règlement 174, de nommer 2 représentants, au maximum, par résolution, pour rencontrer le conseil municipal et recevoir la proposition officielle du conseil pour la prise en charge du déneigement de ces chemins privés.

M. Alain Tremblay s'abstient.

18. Formation et congrès

18.1 Gestion financière municipale



N° de résolution
ou annotation
2016-05-132

ATTENDU la formation "Gestion financière municipale", offerte à Macamic le 7 mai prochain, par le Fédération québécoise des municipalités;

ATTENDU QUE Mme la mairesse souhaite y participer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme la mairesse à s'y inscrire, au coût de 325,00\$ plus taxes.

M. Yves Thériault s'abstient.

18.2 Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec

ATTENDU le congrès de l'ADMQ les 15-16-17 juin prochain, au Centre des congrès de Québec;

ATTENDU QUE la participation à ce congrès est prévu au contrat de la directrice générale et au budget de la municipalité;

ATTENDU QUE la directrice générale accepte d'y participer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à s'y inscrire, au coût de 503,00\$ plus taxes et d'assumer tous les frais de déplacement, d'hébergement, de repas et autres frais raisonnables y étant rattachés.

19. Dévoilement de la Politique familiale municipale

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu un financement de 5 250 \$ pour l'élaboration de la politique familiale municipale;

ATTENDU que la municipalité doit en faire un dévoilement;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite organiser ou se joindre à une activité pour en faire une activité d'envergure pour ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale pour organiser le dévoilement de la Politique familiale municipale, en concertation avec les organismes et comités de la municipalité, selon les sommes disponibles au budget octroyé via la subvention du Ministère.

20. Taxes municipales

ATTENDU les problèmes rencontrés avec l'expédition des comptes de taxes municipales;

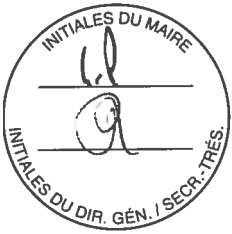
ATTENDU QUE la municipalité peut accorder un sursis pour le calcul des intérêts pour le premier versement des taxes municipales;

EN CONSÉQUENCE, un avis de motion est donné par M. Rodrigue Morneau, pour l'adoption du règlement 177, modifiant le règlement 176 portant sur la taxation de 2016, dans le but d'accorder un sursis de 15 jours rétroactif, pour le paiement du premier versement des

2016-05-133

2016-05-134

2016-05-135



2016-05-136
N° de résolution
ou annotation

taxes municipales. L'échéance serait donc retardée au 15 mai 2016 pour ce versement et les intérêts ne seraient calculés qu'à partir de cette date.

Il est également proposé par M. Yves Thériault, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à déposer une plainte à Poste Canada, concernant les problèmes de transmission des comptes de taxes.

21. Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

ATTENDU QUE les élus souhaitent réviser le code d'éthique et de déontologie des élus;

EN CONSÉQUENCE, un avis de motion est donné par M. Marcel Mainville, pour l'adoption du nouveau code d'éthique et de déontologie des élus.

22. Transmission de documents électroniques

ATTENDU les demandes d'accès à l'information de plus en plus nombreuses, par transmission électronique;

ATTENDU QUE certains documents électroniques, tels les enregistrements des séances sont trop volumineux pour être transmis par courriel;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut risquer d'endommager ses ordinateurs par des virus provenant d'ordinateurs externes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Yves Thériault et résolu à l'unanimité de ne transférer les documents électroniques que par support USB neuf ou par CD fourni par la municipalité et que le coût de ce dernier soit ajouté au coût de retranscription.

23. Inscription aux prélèvements automatiques

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par Marcel Mainville et résolu de s'inscrire aux prélèvements automatiques pour les comptes d'Hydro-Québec.

24. C.C.U.

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé par Yves Thériault et résolu de déléguer M. Rodrigue Morneau et M. Léo Plourde, du conseil municipal, ainsi que de nommer les trois premiers candidats à avoir donné leur nom pour le comité consultatif en urbanisme, soient Messieurs Robert Tailleur, Julien Moulinier et Gaston Mainville. Le comité sera complété par Mme Jennyfer Perreault, à titre d'inspectrice municipale.

25. Rapport des comités

CADR: Conseil d'administration le 25 mai.

MRC: Xplorenét a expliqué son projet de couverture. Étude financée par les huit municipalités du secteur Sud (50%) et la MRC (50%) pour le regroupement des Services de sécurité incendie. C'est la MRC qui gère les modalités de l'étude.

Loisirs: La Fête du printemps et le mois de l'arbre le 4 juin prochain. Réitère sa demande pour la forêt récréo-éducative.

2016-05-137

2016-05-138

2016-05-139

2016-05-140



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-104

2016-05-141

Pompiers: Désormais, les réunions seront tous les premiers vendredis du mois. Les trois pompiers en formation devraient compléter dans les mois qui viennent.

HLM: Correction apportée par M. Morneau: les HLM ne seront pas transférés aux municipalités, il s'agit plutôt d'un fusionnement des HLM, pour épargner de l'argent. Il y aura une directrice générale pour la gestion de plusieurs HLM, avec un ou deux délégués par municipalités.

Club nautique: Pas de réunion.

Comité de gérance: Élaboration de tous les travaux à faire pendant l'année. Rencontre les lundis en avant-midi pour sortir les travaux à faire pendant la semaine.

Camping: Pas de réunion. Avis envoyés pour les relocalisations. Rapport final de CIMA à étudier. Appel d'offres à venir.

Comité d'embellissement: Compte transféré à la municipalité. Comptabilité générale par la municipalité. Achat avec réquisition.

CCU: Formation du comité en cours.

Forêt: Information sur l'utilisation des revenus provenant des opérations forestières. Les taxes municipales ne financent pas la totalité des travaux forestiers.

Réseau routier: Asphalte réparée. Panneaux de signalisation routière redressés. Tables de camping assemblées et peinturées. Tournée du réseau à venir.

26. Période de questions

27. Sujets divers

M. Morneau demande des informations sur le règlement 175

28. Levée de la séance

À 20h58, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Léo Plourde
Maire suppléant

